

Le 2 octobre 2017

NOTE D'INFORMATION N° 2017/07

I – ÉLABORATION DU P.L.U. / ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet d'élaboration du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) de la commune de Breuil-Bois-Robert du **lundi 23 octobre 2017 au vendredi 24 novembre 2017.**

Les pièces du dossier en version papier et en version informatique, ainsi qu'un registre d'enquête, seront tenus à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête en Mairie de Breuil-Bois-Robert pendant les horaires d'ouverture au public.

Le dossier sera consultable également sur le site internet : www.gpseo.fr/urbanisme.
Un lien sera proposé sur le site de la mairie : www.breuil-bois-robert.fr

Le public pourra consigner ses remarques, propositions ou contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet, ou les adresser par correspondance à M. Bobard - commissaire enquêteur - Mairie - Rue de la Libération - 78930 Breuil-Bois-Robert, ou par courriel à enquete-publique-plu-breuil-bois-robert@gpseo.fr

Le commissaire enquêteur sera présent en Mairie les :

- **Lundi 23 octobre de 16h à 18h ;**
- **Vendredi 10 novembre de 17h à 19h ;**
- **Samedi 18 novembre de 10h à 12h ;**
- **Vendredi 24 novembre de 17h à 19h.**

II- OPÉRATION BRIOCHES

Comme chaque année, l'association DELOS APEI organise une vente de brioches au profit de l'enfance handicapée. La commune de Breuil-Bois-Robert s'associe à cette vente qui aura lieu

- **Vendredi 6 octobre devant la Mairie de 16h à 18 h**
- **Samedi 7 octobre devant la Mairie et à la bibliothèque de 10h à 12h**

III – TROC AUX PLANTES

La bibliothèque organise son deuxième troc aux plantes le **samedi 14 octobre 2017.**
Le principe : vous avez des plantes, des boutures, des graines, des fruits dont vous n'avez pas l'utilité, vous venez les déposer à la bibliothèque le matin de 10h à 12h.

L'après-midi de 14h à 17h, vous passez et vous repartez avec le ou les végétaux qui vous intéressent.

IMPORTANT : ce troc aux plantes est ouvert à tout le monde, même à ceux qui n'ont rien à échanger et est entièrement gratuit.

IV- OCTOBRE ROSE / MARCHE ROSE

La Note Rose est une association qui accompagne les femmes atteintes du cancer du sein et fait la promotion du dépistage de cette maladie. Dans le cadre de l'opération Octobre Rose, elle organise une

Marche Rose le SAMEDI 07 OCTOBRE

Départ 09h30 de la Plaine des Sports de Buchelay

Pour vous inscrire :

<https://www.helloasso.com/associations/la-note-rose/adhesions/marche-rose-octobre-2017>

La Commune de Breuil-Bois-Robert s'associera à Octobre Rose en illuminant la Mairie en rose durant tout le mois d'octobre.

V- BLUES SUR SEINE

Pour la deuxième année consécutive, nous accueillerons un concert dans le cadre de Blues sur Seine, **le mardi 14 novembre à 21h à la salle de la Mare Henriette.**

Au programme Birdlegg au chant et à l'harmonica accompagné de Stevie Fulton à la guitare.

Les élèves de notre école qui auront suivi l'initiation musicale se produiront en première partie.

Billetterie en ligne : www.blues-sur-seine.com

Guichet billetterie : Association Blues sur Seine

Pavillon des festivals - 28 rue de Lorraine

78200 Mantes-la-Jolie

Tél : 01 30 92 35 38

VI- RANDONNÉE DES CHÂTAIGNES

La 16^{ème} édition, organisée par l'ARBRE, aura lieu le **dimanche 15 octobre 2017.**

Trois parcours vous seront proposés avec départs libres de 8h à 12h à la salle de la Mare Henriette. Châtaignes grillées et vin chaud à l'arrivée.

VII – TAILLE DES VÉGÉTAUX

Nous vous rappelons qu'un arrêté du Maire en date du 1^{er} octobre 1993, en application de l'arrêté préfectoral du 7 septembre 1971, oblige les propriétaires à couper leurs arbres, branches et racines à l'aplomb des limites des voies et chemins publics.

L'automne étant la période idéale pour tailler les végétaux, profitez-en, si nécessaire, pour vous mettre en conformité avec cet arrêté et ainsi assurer la sécurité des piétons et véhicules.

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de brûler les déchets végétaux, que le ramassage de ces derniers aura lieu jusqu'à fin novembre et que les déchèteries sont à votre disposition. Le broyage est une autre solution.

Le Maire,
Didier LEBRET